



Programme de formation initiale

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Niveau Acteur

Document réalisé en application du Document de référence du dispositif SST – INRS V8 (01/2021) et du Guide des données techniques SST

1. Fiche d'identification de l'action de formation

Intitulé de l'action	Formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
Public visé	Tout salarié d'entreprise, sans distinction de poste ni de niveau de qualification
Prérequis	Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation initiale SST (§4.1.1 du Document de référence SST V8 – INRS)
Objectif général	Permettre au stagiaire d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise
Durée	14 heures en présentiel minimum (À majorer, le cas échéant, du temps nécessaire au traitement des risques spécifiques à l'entreprise ou à la profession)
Organisation	Formation organisable en journées ou demi-journées consécutives ou espacées, dans le respect de la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation
Modalités et délais d'accès	Formation organisable en inter-entreprises (en centre) ou en intra-entreprise (dans les locaux de l'entreprise), sur devis, selon les places disponibles et le calendrier communiqué au stagiaire
Effectif	De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum par session
Répartition pédagogique	Environ 40 % théorie / 60 % pratique
Dispensateur	Formateur et Conseil en Sécurité – entité habilitée de Niveau 1 par le réseau prévention (INRS/CARSAT)
Qualification du formateur	Titulaire du certificat « Formateur SST » ou « Formateur de formateurs SST » en cours de validité

Méthodes pédagogiques	Alternance d'apports théoriques, de démonstrations et de mises en situation d'accident du travail simulées Pédagogie active, participative et expérientielle centrée sur les compétences du référentiel INRS Évaluations formatives à l'issue de chaque séquence
Moyens techniques et pédagogiques	Plan d'intervention et pictogrammes associés Plan d'actions prévention et pictogrammes associés 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires 1 lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositifs de protection), Matériel de simulation de plaies, brûlures et saignements Guide des données techniques SST – INRS Remise d'un support pédagogique récapitulatif à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Accessibilité handicap	Parcours pédagogique adaptable pour les personnes en situation de handicap ; le stagiaire est orienté vers le référent handicap de l'entité habilitée pour étudier les aménagements nécessaires
Modalités d'évaluation	Questionnaire de positionnement en amont Participer aux évaluations formatives en cours de formation Suivre la totalité des 14h de formation en présentiel <i>(sauf dispositions particulières au §4.1.5 du Document de référence du dispositif SST)</i> Être validé aux 2 épreuves certificatives organisées en fin de formation (détail §4)
Sanction de la formation	Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (modèle national INRS), délivré par Formateur et Conseil en Sécurité, valable 24 mois sous réserve du suivi d'un Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) et de la réussite aux épreuves certificatives.
Gestion administrative	Session déclarée, suivie et clôturée via l'outil de gestion national FORPREV, conformément au Document de référence SST V8

2. Objectifs généraux et référentiel de compétences

À l'issue de la formation, le stagiaire (futur Sauveteur Secouriste du Travail) sera capable de :

- Porter secours de façon appropriée à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise ;
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Ces deux objectifs traduisent les deux domaines de compétences du référentiel national SST (Document de référence SST V8 – INRS, §5.1.2) :

- **Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail (compétences C1 à C5) ;**
- **Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise (compétences C6 à C8).**

3. Programme pédagogique détaillé (14 heures)

La formation est structurée en 4 demi-journées, conformément à la proposition d'organisation du Manuel du formateur SST (INRS, 01/2024). Le formateur adapte le séquençage précis en fonction du groupe, dans le respect de la cohérence pédagogique d'ensemble et de la durée minimale réglementaire.

Demi- journée	Compétences visées	Objectifs pédagogiques (à l'issue, le stagiaire sera capable de...)	Contenus abordés / situations d'apprentissage
1 (≈3h30)	C1	Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise	Présentation de la formation, du groupe et des modalités de certification Le dispositif SST : rôle, cadre juridique, limites d'intervention (temps, espace, moyens) Le SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
1 (≈3h30)	C6 – C7 – C8	Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention	Notions de base en prévention des risques professionnels (dommage, risque, danger, situation dangereuse) Indicateurs de santé au travail (accidents du travail, maladies professionnelles) et organisation de la prévention dans l'entreprise Repérage et analyse des situations dangereuses (méthode ITAMaMi) Le Plan d'Actions Prévention (PAP) : hiérarchisation supprimer / réduire / informer-former Les acteurs de la prévention dans l'entreprise
2 (≈3h30)	C2 – C3 – C4 C5 (S1, S2)	Protéger la victime, les témoins et soi-même Examiner la victime et rechercher les signes de détresse Garantir une alerte adaptée Réaliser les gestes de secours face à un saignement abondant ou une victime qui s'étouffe	Action « protéger » : dangers persistants, protection immédiate et/ou différée Action « examiner » : recherche des signes de détresse vitale, priorisation Action « alerter/faire alerter » : contenu et transmission du message d'alerte, organisation des secours de l'entreprise S1 – La victime saigne abondamment (compression manuelle, garrot) S2 – La victime s'étouffe (méthode de désobstruction)
3 (≈3h30)	C5 (S3, S4, S5, S6)	Réaliser les gestes de secours adaptés aux malaises, brûlures et traumatismes Surveiller la victime et adapter sa conduite	S3 – La victime se plaint d'un malaise S4 – La victime se plaint de brûlures S5 – La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements S6 – La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment Évaluations formatives à l'issue de chaque situation
4 (≈3h30)	C5 (S7, S8)	Réaliser les gestes de secours face à une victime inconsciente, qui respire ou non Restituer l'ensemble des compétences du référentiel lors des épreuves certificatives	S7 – La victime ne répond pas mais elle respire (Position Latérale de Sécurité) S8 – La victime ne répond pas et ne respire pas (RCP et utilisation du DAE) Épreuve certificative n°1 : mise en situation d'accident simulée – compétences C2, C3, C4, C5 (≈1h10 pour 10 participants) Épreuve certificative n°2 : questionnaire sur la prévention – compétences C1, C6, C7, C8 (≈0h50 pour 10 participants) Bilan de la formation et remise des attestations

Durée totale : 14 heures en présentiel (hors traitement des risques spécifiques éventuels).

4. Modalités d'évaluation et de certification

L'évaluation du stagiaire s'articule en quatre temps :

- En amont de la formation : questionnaire de positionnement (QCM de 5 questions) permettant d'apprécier le niveau initial du groupe et d'adapter la pédagogie, sans conditionner l'accès à la formation, aucun prérequis n'étant exigé ;
- Suivre la totalité des 14h de formation en présentiel *(sauf dispositions particulières au §4.1.5 du Document de référence du dispositif SST)*
- Pendant la formation : évaluations formatives à l'issue de chaque séquence (cf. §3) ;
- En fin de formation : 2 épreuves certificatives, conformément au référentiel de certification (Document de référence SST V8, §5.1.3), réalisées à l'aide des grilles de certification officielles de l'INRS. Le certificat est délivré dès lors que l'ensemble des 8 compétences est acquis.

Épreuve	Compétences évaluées	Nature et description de l'épreuve	Durée
Épreuve certificative n°1	C2, C3, C4, C5	Mise en situation d'accident du travail simulée (1 victime/1 lésion, 1 ou plusieurs dangers persistants, 1 ou plusieurs témoins, moyens de simulation adaptés), suivie le cas échéant d'une analyse avec le formateur.	7 min/pers. (1h10 pour 10 participants)
Épreuve certificative n°2	C1, C6, C7, C8	Échange avec le formateur (individuel ou en groupe), sur la base de la situation simulée de l'épreuve 1, portant sur le cadre réglementaire de l'activité SST et les compétences en prévention.	5 min/pers. (0h50 pour 10 participants)

La durée totale des 2 épreuves n'excède pas 2 heures. En cas de compétence(s) non acquise(s), un rattrapage ou un allègement de formation peut être proposé conformément au §4.1.5 du Document de référence SST V8.

5. Références documentaires

- Document de référence du dispositif SST – Version 8 – INRS – Janvier 2021
- Manuel du formateur SST – INRS – Janvier 2024
- Guide des données techniques SST – Version 5 – INRS – Janvier 2024
- Grilles de certification officielles de l'INRS